

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA
LÉGION D'HONNEUR
SECTION DE HAUTE-SAÔNE

VY les FILAIN le 8 septembre 2020

Rubanrouge70

« **Honneur-Patrie-Solidarité** »

Nous avons projeté d'organiser l'assemblée de la section Haute-Saône le 3 octobre 2020 à la Mairie de VESOUL.

L'incertitude sur la situation sanitaire (le feu couve-t-il ou est-il en train de s'éteindre ?) n'est pas claire et les différentes interventions des spécialistes sur les médias soufflent le chaud et le froid et ne semblent pas permettre d'opter pour choisir un avenir sanitaire probable et de compter assurer une sûreté sanitaire à nos rassemblements.

Après avoir consulté les membres du bureau, il paraît préférable d'annuler l'assemblée du 3 octobre et de la reporter à une date à convenir en 2021.

Nous n'avons rien à gagner à induire d'éventuelles contaminations ou à générer un cluster spécifique.

Ce document vous donne quelques nouvelles de la Société des Membres de la Légion d'Honneur et de la Section Haute-Saône.

La Société des Membres de la Légion d'Honneur.

L'assemblée générale de la Société aura lieu les 28 et 29 septembre prochain à Saint Germain en Laye, je me rendrai à l'assemblée et vous en ferai un compte-rendu en fin d'année.

La SMLH compte, au 31 décembre 2019, 130 sections françaises et 579 comités ; elle est présente dans 63 pays.

Vous avez pu voir dans les numéros de « La Cohorte » la continuité des efforts entrepris dans le cadre du projet associatif et dans l'amélioration du recrutement pour l'adhésion des décorés et des membres associés.

Le numéro spécial de « La Cohorte » nous a présenté les actions effectuées pendant la séquence de confinement Covid.

L'effort de recherche de l'équilibre budgétaire des comptes de la SMLH initié en 2017 est en bonne voie.

La gestion budgétaire de la Société montre un résultat global bénéficiaire en 2019.

L'exercice 2019 a été marqué par la vente, dans d'excellentes conditions, de la résidence Costeur-Solviane et par le lancement de nouvelles négociations avec un opérateur hôtelier destinées à confier l'exploitation du fonds de commerce du château du Val à un professionnel. Ces efforts d'économie et de rationalisation des dépenses et des recettes sont poursuivis dans le budget 2020.

La Section Haute-Saône de la Société des Membres de la Légion d'honneur.

Le bureau de la Section Haute-Saône est à ce jour le suivant :

- Colonel Daniel GRANGIER tel : 06 50 01 44 98, président Section danielgrangier@orange.fr,
- Mme Nicole CHARLES-COTTEREAU trésorière tel : 03 84 76 81 68 charcot.niphil@orange.fr,
- M. Jean FERRY porte-drapeau tel : 06 72 70 72 84 jean-georges.ferry@wanadoo.fr,
- Colonel André MARSOT président honoraire, 03 84 76 48 12
- Mme la Préfète (h) Anne MERLOZ présidente honoraire 06 82 82 21 40
- Colonel Hubert THISSELIN président honoraire 03 84 78 07 96.
- Général Jacqy RIBAUD président du comité de LURE tel : 06 89 59 89 60 jacqy.ribaud@laposte.net
- Colonel Claude ALLIOT président du comité de GRAY tel ; 03 84 65 22 86 alliotclaud@orange.fr,
- Mme Marie-Line HAAZ présidente du comité de VESOUL tel : 06 83 78 32 40 mline.haaz70@orange.fr,
- Lieutenant-colonel Michel CORNAGLIA président de comité de LUXEUIL tel : 06 13 63 17 03 cornaglia.michel@neuf.fr

La section compte 127 membres.

Depuis octobre 2019, nous avons eu la douleur de perdre :

- M. le sénateur Bernard JOLY chevalier,
- Mme Odette BURLET membre associée,
- Mme Anne-Marie REUCHET, membre associée,
- M. Michel GABILLOT chevalier,
- M. Henry FAIVRE Chevalier,
- M. le colonel Georges GARNIER chevalier.

Nous avons aussi compté deux adhésions :

- M. Gilbert DE MADDALENA chevalier comité de LURE,
- M. Michel BRACONNIER chevalier comité de GRAY.

Je remercie les présidents et la présidente de comité qui vous ont témoigné leur soutien lors de la séquence de confinement, leurs numéros et téléphone et adresses internet ont été rappelés ci-dessus et ils restent à votre disposition ainsi que les autres membres du bureau.

Nous avons pu effectuer une action d'entraide et de solidarité au cours de l'année et nous sommes prêts à en entreprendre d'autres. Nous comptons sur votre aide pour signaler des situations qui nécessiteraient le soutien de la SMLH.

Le logiciel de gestion de la SMLH a été refondu en 2020, l'appel à cotisations a été perturbé, merci encore d'apporter votre soutien si vous ne l'avez pas encore fait.

En souhaitant que les mois à venir n'aient pas un impact sanitaire défavorable, restons vigilants et respectons les mesures de protection qui nous sont conseillées comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour.